

COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 28 février 2020

Nombre de conseillers
municipaux :

exercice : 13
présents : 10
votants : 11

L'an deux mil vingt
le vingt-huit février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues
régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

Date de convocation : 22 février 2020

Présents : M Jean-Luc TRICOT, Mme Marion RIOU, MM Samuel GONNON, Stéphane MOTTET, Guillaume COLOMBANI, Pascal MARUEJOULS, Michel HEQUET, Jérôme LEBEAU, Mmes Sandrine JORLAND et Nathalie COUTURIER.

Excusés : Mme Sophie MOYENIN (1 pouvoir à M Samuel GONNON) et M Bertrand MARION.

Absent : M Laurent MICAELLII.

Secrétaire de séance : Mme Marion RIOU

Après approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du vendredi 7 février 2020, monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Approbation du compte administratif de l'exercice 2019

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Stéphane MOTTET qui présente et détaille le compte administratif de l'exercice 2019 de la commune puis conformément à l'article L2221-14 du Code Général des Collectivités territoriales, monsieur le Maire se retire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, en dehors de la présence du Maire le compte administratif de l'exercice 2019, faisant apparaître les résultats suivants :

➤ **Section de fonctionnement**

- Dépenses : 448 326,86 €
- Recettes : 527 566,07 €
- **Résultat : + 79 239,21 €**

➤ **Section d'investissement**

- Dépenses : 256 750,31 €
- Recettes : 175 719,09 €
- **Résultat - 81 031,22 €**

Soit un déficit de clôture de l'exercice au 31 décembre 2019 de – **1 792,01 €** et un excédent de clôture au cumulé de **132 326,77 euros**.

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2019

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous avons reçu le compte de gestion 2019. Après contrôle, il s'avère que ce compte est en tous points identiques aux résultats du compte administratif 2019. Il propose à l'assemblée de l'adopter.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le compte de gestion 2019.

Questions diverses

- Préparation du budget primitif 2020

Un tableau réactualisé est distribué aux élus. Un décret entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020 fait obligation aux établissements recevant du public de 3^{ème} catégorie de s'équiper d'un défibrillateur. Les églises sont donc soumises à cette obligation.

FONCTIONNEMENT		
Article	Achat	Montant
6232	Animation de 2019	300
6232	Animation 2020	4000
6232	Soutien scolaire	1100
615231	Nettoyage des rues par balayeuse 2019	760
615231	Nettoyage des rues par balayeuse 2020	1600
61558	Ecole et mairie:Maintenance informatique Mr Schnee	700
6217	Police intercommunale (dec 2019 + 2020)	?
61521	Entretien Les Varennes Bessy (17000) + l'Abri (17600)	34600
6068	Fleurissement commune	1200
6068	Décoration village	800
	ATSEM temps plein sept/dec	3000
	Surveillance cantine 2h/jour sept/dec	2000
6247	Ecole Transport piscine	1000
INVESTISSEMENT		
Article	Achat	Montant
op 27	Extension O Ptit Plaisir 2019	2300
2121	Plantation arbres entrée village pressoir/bourg	4000
2128	Installation filtration eau du lavoir	2500
21312	Remise aux normes des installations électriques école	1000
21312	Climatisation hall informatique	?
21312	Installation rideaux occultant salle animation	?
21312	Installation cloisons mobiles sieste salle animation	?
21312	Accessibilité école	8000
21312	Changement fontaine à eau école	3200
21316	Accessibilité cimetière	3500
21318	Climatisation salle JB Lacroix	9850
21318	Accessibilité mairie	11000
21318	Remise aux normes des installations électriques	1500
21318	Accessibilité église	6000
2132	Puis perdu O Ptit Plaisir	?
2152	Miroir bas chemin de Paradis	300
2152	panneaux signalisation chemin des Pierres	220
2152	Panneau d'informations	20000
21534	Branchement électrique lavoir	1400
2135	Clôture jeu de boules Varennes	5000
2135	Revêtement jeu de boules Varennes et madriers	2510
2135	Quille place Sophie Poncet	?
2135	Places de parking à l'entrée du village	?
2135	Réparation mur en pierres Varennes	3500
2158	Matériel agent communal	2000
2183	Ecole : installation TBI 3ème classe	2200
2184	Ecole : chaises + banc + bureau prof + colonne + bacs	1900
2184	10 tables salle d'animation	600
2184	Meubles pour local archives	320
2188	Tableau blanc triptyque	850
2188	Ecole :Tapis pour sieste	351

2188	Livres pour bibliothèque	300
2188	Ecole : 4 talkies walkies	270
2188	Ecole : poste de musique	100
2188	Défibrilateur église	2000
2188	Ecole : Téléphone	90
2188	6 Jardinieres place Sophie Poncet avec transport	2900
2188	Illuminations village	1000

- Tenue bureau de vote

Le tableau des permanences pour la tenue du bureau de vote pour les élections municipales du 15 mars circule et les élus indiquent leur choix. Il sera envoyé par mail aux nouveaux candidats en précisant qu'il faudra mettre un nouveau dans chaque équipe.

- Lotissement Les Lavandières : répartition des parties communes

La commune n'a pas changé ce qu'elle souhaitait reprendre. L'association syndicale quant à elle a décidé de ne pas reprendre la partie située sous les parcelles du bas. C'est donc R Invest qui reprendra avec la parcelle à droite du virage d'environ 4000 m2.

- Délimitation parcellaire du « Crémant de Bourgogne »

Le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a approuvé la délimitation parcellaire de l'appellation d'origine « Crémant de Bourgogne ». Les plans peuvent être consultés en mairie depuis le 21 février. On peut donc avoir l'appellation Crémant de Bourgogne dans le Breaujolais.

- Regroupement ADMR

Jusqu'à présent le village de Belmont était regroupé avec Lozanne, Saint des Vignes et Charnay. Maintenant, il est avec Chazay et Saint Jean des Vignes. Le Président est venu se présenter en mairie avec un nouvel organigramme.

- Dégradations

De nouvelles dégradations ont été commises au lavoir et à l'école. Une deuxième caméra de chasseur a été installée à l'école.

- Corona virus

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre en date du 25 février du premier ministre adressée aux maires de France informant des mesures que l'Etat a prises pour circonscrire les risques.

Compte rendu des commissions et syndicats

*Musée des Pierres Folles

Monsieur Jérôme Lebeau résume l'assemblée générale du musée des Pierres Folles. On a constaté une baisse de la fréquentation en 2019 avec 11.000 visiteurs, toutefois les comptes sont positifs.

Les collections ont été déménagées avant de commencer les travaux qui vont durer trois ans. Le musée sera trois fois plus grand, un restaurant panoramique va être construit mais il n'y aura plus d'accès libre au jardin botanique. C'est la CCBPD qui est maître d'ouvrage dans ce projet.

*Gérontologie

Monsieur le Maire revient sur la réunion du 18 février. Des ateliers sur la mémoire « remue-méninges » sont en cours. Celui de Lozanne a démarré avec 20 personnes, un autre va démarrer à Morancé du 3 mars au 7 avril.

Madame Missire a contacté Agiroute pour organiser de nouvelles sessions de recyclage du code de la route sur 2020.

L'assemblée générale aura lieu à Saint Jean des Vignes le 14 mai à 20 heures. Le montant de la cotisation pour chaque commune est reconduit pour un montant de 0,10 € par habitant, plafonné à 500 euros.

Monsieur le Maire profite de ce dernier conseil de cette mandature pour remercier tous les élus pour leur travail.

La séance est levée à 20 heures.